

OBJET : SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE SAINT-DENIS.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 12 novembre 1979, un groupe de travail composé de représentants de la D.D.E., de la C.G.E. et des Services Techniques de la Commune, a été chargé d'élaborer le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable visant à faire face aux besoins prévisibles à long terme de la Ville de Saint-Denis.

Un document rédigé par ce groupe de travail a été présenté à la Commission des Travaux Publics le 19 septembre 1980.

Compte tenu du montant très important des investissements à prévoir, la Commission a défini les opérations prioritaires qu'il serait nécessaire d'engager dans les dix prochaines années.

Il s'agit :

- SECTEUR DE LA MONTAGNE

- . Adduction Bras Guillaume - Sources Citrons..... 10 MF
- ou
- . Nouveau refoulement à partir de la Station de Bellepierre

- SECTEUR DU BRULE

- . Refoulement à partir de Couderc..... 1 MF

- SECTEUR DE SAINT-FRANCOIS

- . Réservoir 1000 m³..... 2 MF
- . Amélioration de la Station de Traitement du Butor.... 2 MF
- . Amélioration de la Station de Traitement de St-François 1 MF
- 5 MF

- SECTEUR BOIS DE NEFLES - ARNOULD

- . Amélioration de la Station de Traitement de Bois de Nèfles..... 1 MF
- . Réservoir de 1500 m³..... 3 MF
- 4 MF

- SECTEUR MOUFIA - MOULIN A VENT - STE-CLOTILDE

| | |
|---|--------|
| . Liaison Moulin à Vent - Ste-Clotilde..... | 1,5 MF |
| . Réservoir Ste-Clotilde 2000 m3..... | 2 MF |
| | <hr/> |
| | 3,5 MF |

- SECTEUR VILLE BASSE

| | |
|--|--------|
| . Réservoir de l'Hôpital 1000 m3..... | 2 MF |
| . Liaison Puits Z.E.C. - Station de Bellepierre. | 4,5 MF |
| . Equipement définitif du Puits Z.E.C..... | 2,5 MF |
| | <hr/> |
| | 9 MF |

| | |
|--|---------|
| - Diverses extensions et améliorations sur l'ensemble du réseau..... | 12,5 MF |
|--|---------|

TOTAL..... 50 MF

Je vous demande Mesdames et Messieurs votre avis sur ce document et le programme qui vous est présenté.

Je mets la question aux voix.

Monsieur Marcel HOARAU lit l'avis des Commissions :

"Les Commissions émettent un avis favorable. Elles précisent :

- Qu'en ce qui concerne le secteur de la Montagne, les deux propositions ont un caractère alternatif ;
- Qu'en ce qui concerne les diverses extensions et améliorations sur l'ensemble du réseau, la définition des travaux concernés interviendra annuellement au moment de l'établissement des priorités ;
- Et, enfin, souhaitent que le secteur Moril FONTAINE fasse l'objet d'une rapide étude particulière".

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - Il est bien évident qu'il s'agit là d'une première répartition de l'ordre de 50 Millions de Francs sur dix ans. Il y aura encore une réunion pour établir annuellement les priorités à l'intérieur de ce programme global.

Mise aux voix, la question EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

*VU - At. Denis le 18 Novembre 1980
P/le Préfet, le Secrétaire Général
A. Ligne - Dédier CULTIHOX
Pour copie certifiée conforme
P/le Préfet
Bureau, délégué*